



Paris, le dimanche 9 avril 2017

Comme promis, le décret qui supprime l'autorisation d'exploiter la centrale nucléaire de Fessenheim est publié aujourd'hui

C'est dit c'est fait.

Cette fermeture s'inscrit dans l'obligation de diversifier les sources d'énergie fixée par la loi de transition énergétique, qui prévoit 40% d'énergies renouvelables dans la production électrique d'ici 2030. Il faut donc sortir du tout nucléaire et renforcer fortement les investissements verts.

Fessenheim actuellement à l'arrêt pour de coûteuses réparations est la centrale nucléaire la plus ancienne de France ; ses systèmes de prélèvement et de rejet direct de l'eau de refroidissement dans le canal du Rhin ne sont plus aux normes des nouvelles centrales. Elle se situe en zone sismique. De très coûteux investissements de sécurité et de sûreté seraient nécessaires pour la mettre aux normes. Or toutes ces dépenses sont répercutées sur les factures d'électricité. J'estime que les consommateurs doivent pouvoir compter sur des politiques rationnelles et économes, conformes à la loi.

J'encourage EDF à poursuivre et renforcer les investissements dans les énergies renouvelables : solaire, éolien, géothermie, énergies marines, hydroélectricité pour réduire à 50 % la part du nucléaire, comme la loi l'impose.

J'ajoute que cette fermeture n'entraîne aucune suppression d'emplois par EDF car un vaste chantier industriel de démantèlement va pouvoir démarrer.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31